

LAUZON ET S.-GRÉGOIRE

Deux grèves immorales

Mercredi, le 13 août 1919

Une demande qui ne fut pas exaucée

Il y a quelque temps déjà, monsieur l'abbé Max. Fortin, aumônier général des unions ouvrières nationales et catholiques du diocèse de Québec, déclarait ce qui suit devant la Commission Mathers nommée pour s'enquérir des relations industrielles au Canada. Il disait: Le plus tôt la Fédération Américaine et les unions internationales retireront de la circulation certains de leurs organisateurs qui opèrent dans la province de Québec, le mieux ce sera pour la paix industrielle, pour les ouvriers de chez nous, pour l'industrie locale et pour tout le monde, sans en excepter la Fédération Américaine et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada eux-mêmes.

Cette dénonciation souleva des tempêtes parmi les sous-ordres visés, mais ni M. Tom Moore, ni M. W. Bruce, qui sont, au Canada, les chefs de l'Internationale et devant qui l'accusation fut portée, ne jugèrent à propos de demander des précisions.

...Et les fauteurs de troubles continuèrent comme par devant leur méchante besogne.

Le sera-t-elle, enfin?

Les grèves de Lauzon et du Sault-Montmorency ouvriront-elles les yeux de M. Tom Moore et des autres chefs responsables du Travail organisé international? Nous voulons encore l'espérer.